



Offrir un bouquet de services adapté aux territoires et aux usagers :

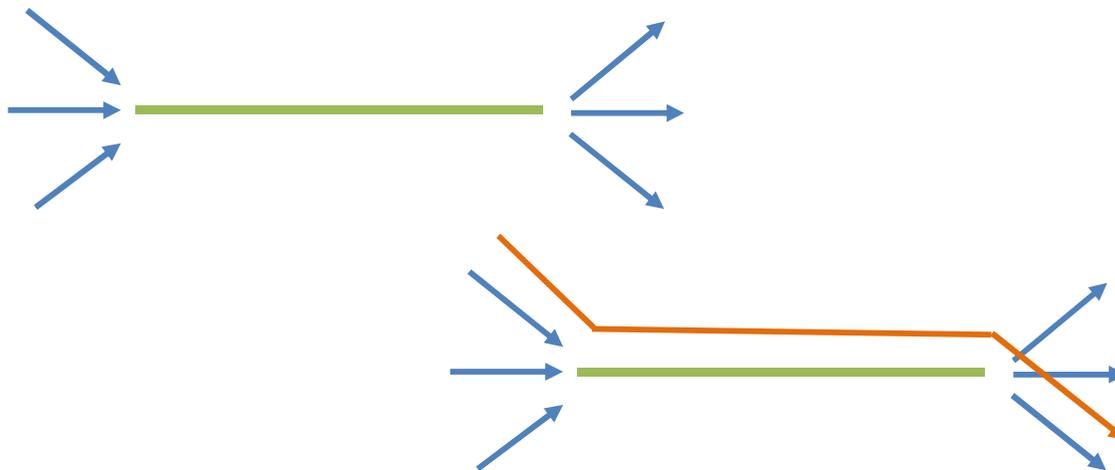
Complémentarité entre les offres interurbaines et urbaines

Domaines de pertinence du transport à la demande et des nouveaux services à la mobilité



Hiérarchiser un réseau de transport collectif

- ❑ Définir des niveaux de desserte en fonction de la demande et des caractéristiques du service (nombre d'arrêts, longueur de la ligne...)
 - Lignes structurantes / à haut niveau de service
 - Lignes secondaires/complémentaires
 - Lignes spécifiques (raboutement vers un pôle d'échange, desserte d'une zone d'activité)



Attention

- au raboutement qui peut engendrer une saturation de la ligne
- aux ruptures de charge (changement de mode) qui peut décourager l'usage

Hiérarchiser un réseau de transport collectif : les lignes à haut niveau de service

- Capacité
- Fréquence
- Amplitude horaire
- Vitesse commerciale
- Confort
- Billettique et information voyageur



Hiérarchiser un réseau de transport collectif

- La hiérarchisation des réseaux permet d'en augmenter la lisibilité pour l'utilisateur
- Elle concerne autant les réseaux interurbains (régionaux) qu'urbains
- Elle permet d'optimiser l'exploitation en adaptant l'offre et l'usage
- ***Pour mailler un territoire, il peut être préférable de recentrer le réseau de transport collectif avec une offre de qualité, plutôt qu'essayer de desservir l'ensemble d'un territoire avec une offre faible***
 - ***Le maillage ne se fait pas qu'avec des lignes de transport collectif traditionnel***



Hiérarchiser un réseau de transport collectif : Le transport à la demande

- Mettre en place une desserte où il n'y a pas / peu de transports collectifs
- Proposer un rabattement vers des lignes de transports collectifs régulières

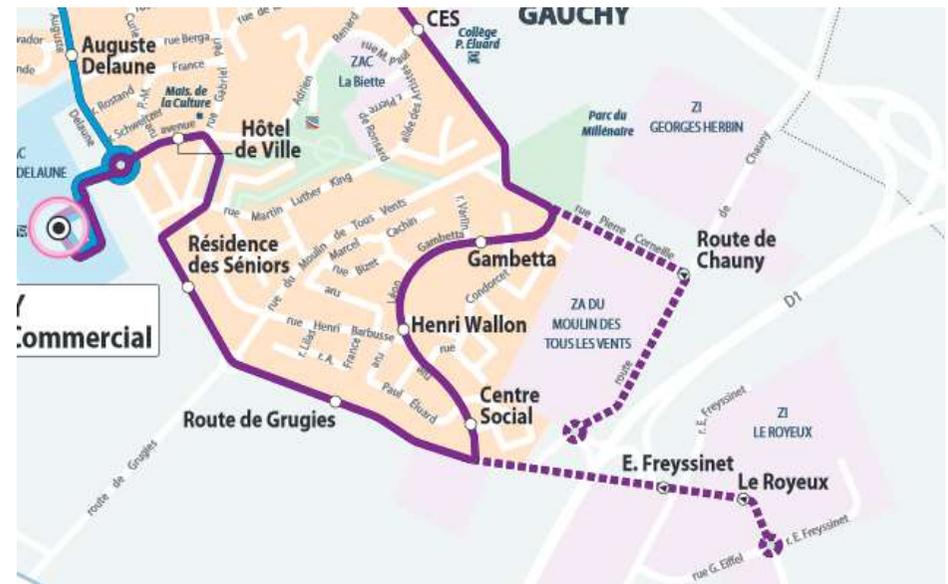
- Lignes virtuelles (itinéraire et arrêts pré-définis, desservis à la demande sur réservation)
- Système zonal : itinéraire adapté à la demande, depuis et vers des arrêts pré-définis (voire de porte-à-porte du domicile à destination)

- Des coûts très variables :
20-30 k€ pour une étude préalable
10-40 € la course soit 20 à 60 k€ / an / véhicule (Conducteurs, accès à la centrale de réservation, coût d'exploitation des véhicules...)

Hiérarchiser un réseau de transport collectif : Le transport à la demande

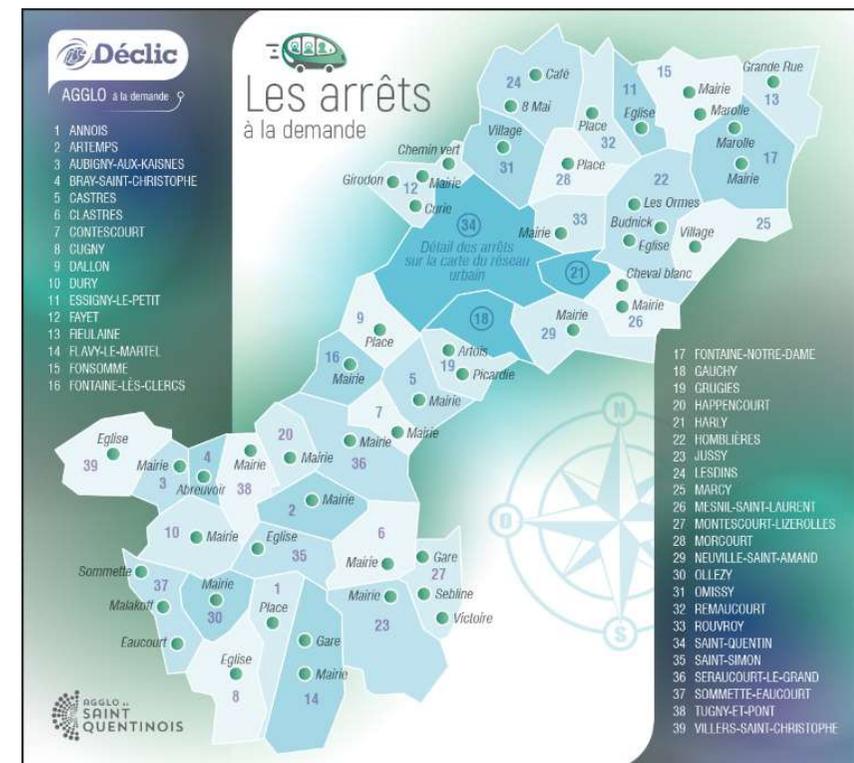
- Exemple du TAD « Declic » du Saint-Quentinois (Aisne)
 - 85 000 habitants – 39 communes – 300 km²
 - 6 lignes régulières complétées par du TAD

- **Déclic Bout-de-ligne** : lignes virtuelles pour les bouts de lignes régulières, activées sur demande (bouton d'appel au niveau du poteau d'arrêt)



Hiérarchiser un réseau de transport collectif : Le transport à la demande

- **Déclic Pro** : pour les salariés travaillant en horaires décalés.
 - Service d'arrêt à arrêt (du réseau de lignes régulières) desservant deux zones d'activité, la gare et l'hôpital, de 4h30 à 6h10 et de 19h30 à 21h30
- **Déclic Agglo** : système zonal d'arrêt à arrêt desservant les communes rurales de l'agglomération
 - Réservation jusqu'à 2h avant l'horaire de départ



Hiérarchiser un réseau de transport collectif : Le transport à la demande

- Exemple du TAD Flexigo de la Communauté de communes de Gally Mauldre (Yvelines)
 - 23 000 habitants – 11 communes – 95 km²
-
- Service est réservé aux déplacements vers une gare le matin (6h30-9h) et depuis une gare le soir (18h-21h).
 - étudiants, actifs...
 - Pendant la journée, de 9h à 18h en semaine et de 10h à 21h le samedi, l'ensemble des points d'arrêts sont desservis (y compris les gares).



Le covoiturage

- Des taux d'occupation des véhicules élevés (sources EMD)
 - Martinique (2014): 1,39
 - Réunion (2016) : 1,45
- Une pratique informelle du covoiturage existante
- Une opportunité pour structurer et organiser des services de covoiturage permettant d'améliorer la qualité du service et de conserver / développer ces pratiques

- Covoiturage :
 - Deux personnes (au moins) partageant un véhicule sur un trajet
 - Possibilité d'indemnisation du conducteur par le passager
 - Avec la LOM : compétence de l'autorité organisatrice de la mobilité

Le covoiturage

- Exemple de RézoPouce : covoiturage spontané (auto-stop organisé)
- Des arrêts identifiés et sécurisés pour la prise/ dépose de passager
 - Une inscription préalable en mairie (kit mobilité : carte de membre, autocollant pour le pare-brise, charte...)
 - Un concept très simple !



15/10/2019



Le covoiturage

- Exemple de Covoit'ici (Ecov') : des stations de covoiturage connectées
 - Des « lignes » de covoiturage : des arrêts et des destinations pré-définis
 - Covoiturage « spontané »: pas de réservation préalable du passager ni du conducteur
 - Des stations équipées d'une **borne**, permettant d'activer un **panneau lumineux** indiquant la destination choisie, et d'un espace de stationnement



Le covoiturage

- Desservir des zones où l'offre de transports collectifs est faible / inexistante
- Renforcer et compléter une offre de transport collectif
- Un potentiel en rabattement vers des pôles d'échanges, vers des zones activités...